

## CHRONIQUE

### NOUVEAUX ADHÉRENTS :

MM. ALQUIER, archiviste départemental, Constantine.  
BESSIÈRE, professeur d'histoire au Lycée de Mustapha, Alger.  
Consul général de Grande-Bretagne, Alger.  
Contre-Amiral CROS, 26, rue de Naples, Paris.  
Docteur HERBER, 10, rue des Postes, Cette (Hérault).  
Chef d'escadron HOGNON, 3<sup>e</sup> régiment de spahis, Batna.  
MISPOULET, contrôleur civil, Berkane (Maroc).

Commune mixte du CHÉLIFF, Orléansville.

Contrôles civils de :

Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Gafsa, Grombalia, Kairouan, Le Kef, Mactar, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Sousse, Tabarca, Tebourouk, Thala, Tozeur, Tunis, Zaghouan (Tunisie).



*IL Y A CENT ANS.* — Le comte de Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre dans le Cabinet Villèle lut en Conseil, le 11 octobre 1827, un rapport qui concluait à l'opportunité d'une expédition combinée par terre et par mer contre Alger. Les considérations qu'il faisait valoir étaient à la fois d'ordre mystique (christianisation possible des indigènes), économique (richesses naturelles du pays) et politique (diversion produite par une expédition victorieuse sur l'esprit public).

Ce projet fut écarté par le Président du Conseil, effrayé par la dépense et sollicité par des soucis plus immédiats de politique intérieure.

Le blocus continua donc. Le 4 octobre 1827, la flotte algérienne avait tenté de le rompre. Elle échangea pendant deux heures une canonnade avec l'escadre du capitaine de vaisseau

Collet et dut se retirer sous la protection des forts, non sans avoir subi des dommages. Par la suite, elle ne tenta plus aucune sortie.



*CENTENAIRE DE LA PRISE D'ALGER.* — Un Comité s'est constitué à Paris, au mois de novembre 1927, sous la présidence de M. Elysée SABATIER, ancien président des Délégations Financières, en vue de commémorer cet événement. Il est ainsi composé :

*Vice-Présidents :*

*Pour l'Algérie :* M. DUBIEF, Gouverneur général honoraire de l'Algérie.

*Pour la Tunisie :* M. Louis WIRIOT, Président de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax.

*Pour le Maroc :* M. BARETY, député des Alpes-Maritimes, Président du Groupe parlementaire Tunisie-Maroc.

*Pour l'Afrique Occidentale française :* M. LE CESNE, Président de la Compagnie française de l'Afrique Occidentale.

*Commission des voies et moyens :* Président, M. Ernest PICARD, Directeur général de la Banque de l'Algérie.

*Commission de la publicité et de la propagande :* Président, M. RICARD, ancien ministre de l'Agriculture.

*Commission des transports :* Président, M. DAL PIAZ, directeur de la Compagnie Générale Transatlantique.

*Commission historique et littéraire :* Président, M. CHARLETY, recteur de l'Académie de Paris.

*Commission des Beaux-Arts et de l'Archéologie :* Président, M. Paul LÉON, directeur des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction publique.

*Commission du tourisme, de l'automobilisme, de l'aéronautique et des sports :* Président M. CHAIX, Président du Touring-Club de France.

\*  
\*\*

Le 13 décembre 1927, le Gouverneur Général de l'Algérie a institué un Commissariat Général du Centenaire de l'Algé-

rie (1) « chargé de coordonner et de diriger les manifestations et fêtes à organiser pour commémorer cet événement », et un Conseil Supérieur du Centenaire, placé sous la Présidence du Gouverneur Général et la vice-présidence du Secrétaire Général du Gouvernement. « Les attributions du Conseil Supérieur s'étendent à toutes les questions concernant les manifestations et fêtes du Centenaire ». (*Journal Officiel de l'Algérie*, 30 décembre 1927, n° 52, 1<sup>re</sup> partie, p. 668).

M. BRUNEL et M. MARIS, Directeur et Sous-Directeur de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation au Gouvernement Général sont nommés respectivement Commissaire général et Chef du Secrétaire général du Centenaire.

Le Conseil Supérieur est ainsi composé :

MM. MERCIER, GUASTAVINO, SISBANE, FROGER, SI SALAH, délégués financiers ; TAILLIART, recteur de l'Académie d'Alger ; VIEILLARD-BARON, directeur des Travaux publics, des Chemins de fer et des Mines ; RAFFI, maire d'Alger ou son délégué ; BILLIARD, président de la réunion des Chambres de Commerce ; le président de la réunion des Chambres d'Agriculture ; TARTING, président du Syndicat Commercial Algérien ; LÉVY, sous-directeur général de la Banque de l'Algérie.

Il a été constitué en outre des Comités entre lesquels seront réparties la préparation et l'exécution des mesures à prendre. Ces Comités se répartissent en deux groupes :

1° Celui des grandes Commissions à compétence générale, véritables organes du commissariat général et dont l'action s'étendra à l'ensemble des manifestations ;

2° Le groupe des Commissions techniques auxquelles incombera seulement la préparation de manifestations spéciales.

Sur la proposition du Commissaire Général, les commissions ci-après ont été constituées :

#### GRANDES COMMISSIONS

*Commission des voies et moyens* : Président, M. MORARD, délégué financier, rapporteur général du budget.

---

(1) L'expression « Centenaire de l'Algérie » se substitue à celle de « Centenaire de la libération des Etats barbaresques et de l'incorporation de l'Algérie à la France » qui avait remplacé officiellement l'expression historique de « Centenaire de la prise d'Alger ».

*Commission de publicité et de propagande* : Président, M. REY, avocat à la Cour, ancien bâtonnier.

*Commission des transports, réceptions et logements* : Président, M. BILLIARD, président de la réunion des Chambres de Commerce d'Algérie.

*Commission des réceptions officielles, fêtes et cérémonies* : Président, M. ARMAND, conseiller de gouvernement.

*Comité métropolitain*, correspondant à Paris du Conseil supérieur et du Commissariat général : Président, M. SABATIER, ancien président des Délégations financières (1).

#### COMMISSIONS TECHNIQUES

*Commission historique* : M. TAILLIART, recteur de l'Académie d'Alger.

*Commission scientifique et littéraire* : M. TAILLIART.

*Commission des Beaux-Arts et de l'Archéologie* : MM. MARÇAIS, directeur du Musée des Antiquités algériennes ; ALAZARD, conservateur du Musée municipal ; ALBERTINI, directeur des Antiquités algériennes.

*Commission des institutions indigènes* : M. MERCIER, délégué financier, président de la Commission interdélégitaire du Centenaire,

*Commission des Travaux publics, de l'automobile et de l'aéronautique* : M. GALLE, délégué financier.

#### GROUPE DES COMMISSIONS DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

*Commission de l'Agriculture* : M. FROGER, délégué financier.

*Commission du Commerce, de l'Industrie et des Institutions économiques* : M. LÉVY, sous-directeur général de la Banque de l'Algérie.

*Commission des expositions, foires et concours* : M. TARTING, président du Syndicat Commercial.

*Commission du tourisme* : MM. LUCIANI, délégué financier, et le général de BONNEVAL, président et vice-président de la Fédération des Syndicats d'Initiative.

*Commission des forêts* : MM. BOUTILLY, directeur des forêts, et de BEAUCOUDRAY, inspecteur.

---

(1) Voir plus haut la composition de ce comité.

*Commission des territoires du Sud* : M. BOULOGNE, conseiller de gouvernement honoraire.

*Commission des sports et de la musique* : M. GUASTAVINO, délégué financier.

*Commission de l'architecture* : M. GUASTAVINO, délégué financier.

*Commission de l'assistance et de l'hygiène* : M. le docteur RAYNAUD, inspecteur général des services de protection de la santé publique.

\*  
\* \*

En attendant qu'ait été établi le programme des diverses manifestations qui se dérouleront à Alger en 1930, des projets dus à l'initiative privée ont déjà vu le jour.

Un journal a émis l'espoir de voir « se dresser, au bout de la presqu'île de Sidi-Ferruch, une réplique de la statue de la Liberté éclairant le monde. Cette statue serait en même temps un phare assez puissant pour que les navires passant au large de nos côtes soient rappelés, par l'éclat de ses feux, au souvenir du coin de terre où débarqua le premier soldat français.

« Pourquoi ne reconstituerait-on pas, avec le concours de l'escadre française, le débarquement d'une armée qui serait reçue par des délégations des tribus indigènes, non plus à coups de fusil, comme il y a cent ans, mais avec des fleurs ?...

«... Au point de vue spectaculaire, quoi de plus grandiose et de plus émouvant que la vue de nos magnifiques navires entièrement pavoisés, déchirant l'air de leurs salves d'artillerie, cependant que, tout le long du rivage, des milliers d'indigènes venus de tous les points de l'Algérie manifesteraient leur enthousiasme par des cavalcades échevelées, au bruit des fusillades, des musiques et des cris.

« Une immense diffa serait servie sur place aux troupes et aux indigènes, à l'endroit même où fut livrée la première bataille. L'annonce d'un tel spectacle ne manquerait pas d'attirer sur les lieux des milliers de touristes... »

\*  
\* \*

Un autre souhaite que l'on fixe en un tryptique qui serait popularisé par l'image l'épopée de la Colonisation algérienne :

« 1<sup>er</sup> Tableau. 1835. — La brousse. Un colon, courbé sur la charrue, tient un fusil à la main. Infécondité du sol, insécurité.

« 2<sup>e</sup> Tableau. *Vingt ans après.* — Une maison de médiocre apparence, sur le pas de laquelle se tiennent un colon et sa femme, ayant mine chétive. Un arabe tient par la main l'enfant du colon. La brousse a disparu.

« 3<sup>e</sup> Tableau. *1930.* — Une route en patte d'oie. A la jonction, un château Renaissance dans un parc anglais. Un colon, sa femme et ses enfants, élégamment vêtus, s'apprêtent à monter dans une somptueuse automobile. Une autre auto passe, avec des indigènes qui échangent le bonjour avec les Français. Le colon et sa femme feuilletent en souriant leurs feuilles d'imposition. »

\*  
\*\*

Dans sa session d'octobre 1927, le Conseil général d'Alger a émis le vœu « qu'il soit installé sur le sommet de la colonne Bailloud (1), au Fort l'Empereur, une flamme qui perpétue dans le même culte et le souvenir des militaires et le souvenir des colons africains. Elle aura au point de vue moral une signification du plus heureux effet ».

\*  
\*\*

Le Comité National des Sciences historiques a décidé de tenir à Alger, en 1930, son second Congrès National.

~~~~~

*COMITÉ INTERNATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES.*  
— Le VI<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques doit avoir lieu à Oslo, du 14 au 18 août prochain. Les personnes désireuses d'assister au Congrès peuvent s'adresser soit au Comité national de leur pays, soit aux Sociétés historiques qui sont en rapport avec le Comité international, soit directement au Comité organisateur norvégien à l'adresse suivante : *Historiker Kongressen 1928, Drammensveien 78, Oslo, Norvège.* Les annonces de communications devront être faites au Comité organisateur avant le 1<sup>er</sup> mars 1928.

---

(1) Ancien commandant du XIX<sup>e</sup> corps d'armée qui fut l'un des inspireurs du monument élevé en 1912 aux morts de l'armée d'Afrique.

Une des nouveautés de ce Congrès sera la place faite, à côté des communications, aux *rapports*, c'est-à-dire à des exposés systématiques sur des questions générales, mais très précises, qui pourront être étudiées par voie de coopération internationale, et qui pourront donner lieu à la formation de petites commissions permanentes de spécialistes. Les titres des rapports qui seront présentés au Congrès devront être envoyés le plus tôt possible au Comité organisateur.

Une initiative intéressante a été prise en ce qui concerne l'histoire des sciences. D'accord avec le Secrétariat général du Comité, M. Miéli, professeur d'histoire des sciences à l'Université de Rome, s'est mis en rapport avec plusieurs de ses collègues des autres pays : MM. Fohnan, d'Oslo ; Nieuwenhuis, de Leyde ; Abel Rey, de Paris ; G. Sarton, de Cambridge (U. S. A.) ; J. Schuster, de Berlin ; C. Singer, de Londres ; H. E. Sigerist et K. Sudhoff, de Leipzig, pour leur proposer, en vue du Congrès d'Oslo, la formation d'une commission spéciale.

La Société d'histoire moderne de Paris a décidé, de son côté, de consacrer un certain nombre de ses séances mensuelles à l'étude des questions qui feront l'objet de rapport au Congrès d'Oslo.

*Entreprises du Comité international.* — Le Comité de rédaction de l'*Annuaire international de bibliographie historique* a envoyé, le 1<sup>er</sup> septembre, sa première circulaire. Elle a pour objet de fournir aux différents Comités nationaux d'historiens les renseignements nécessaires en ce qui concerne le *dépouillement* qu'ils ont à faire des productions historiques nationales. Les résultats du *dépouillement* devront être envoyés à la fin de janvier 1928, à l'adresse suivante : M. Pierre Caron, Secrétaire du Bureau de rédaction de l'*Annuaire international de bibliographie historique*, à l'Institut international de Coopération intellectuelle, 2, rue de Montpensier, Paris. Pour des renseignements complémentaires, on est prié de s'adresser de même à M. Caron.

A la demande du Bureau du Comité international, MM. les professeurs G. Glotz, de Paris, et H. Oncken, de Munich, ont accepté de faire partie du Bureau de la *Commission pour l'enseignement de l'histoire*, le premier comme Président, le second comme Secrétaire.

Le Secrétariat du Comité international des Sciences historiques a tenu à informer le Secrétariat du Comité organisateur du Congrès de bibliothécaires qui s'est tenu à Edimbourg au

mois de septembre dernier, qu'une enquête avait été ouverte par ses soins auprès des historiens des différents pays sur *l'organisation de la documentation iconographique*. La combinaison des efforts des bibliothécaires avec ceux des historiens serait peut-être de nature à faire avancer la question.

*Création de nouveaux Comités nationaux.* — Le Comité historique néerlandais s'est définitivement constitué à Utrecht, le 15 octobre. Il a pour président M. le Professeur G. W. Kernkamp, de l'Université d'Utrecht, et pour secrétaire provisoire M. le Dr W. A. F. Bannier, Jan Willem Frisostr. 18 à Utrecht. MM. les professeurs Colenbrander et Huyzinga, de Leyde, continuent d'être les délégués de la Hollande dans le Comité international.

Un Comité historique esthonien est en formation. L'Esthonie a d'ailleurs déjà été admise dans le Comité.



*PUBLICATIONS.* — Sur l'initiative de M. Alquier, archiviste départemental de Constantine, le *Recueil officiel des Actes de la Préfecture* de ce département publie depuis le n° 13 de l'année 1927 une Bibliographie mensuelle des ouvrages récemment parus intéressant l'Afrique du Nord.

